

Indication thérapeutique

Les indications thérapeutiques sont une description de la maladie à traiter avec un médicament et de la population à laquelle le médicament s'adresse. Elles incluent les caractéristiques de la maladie et des restrictions portant sur la population de patients telles que l'âge, et si le médicament vise à soulager les symptômes, à soigner ou à prévenir, ou encore s'il ne sert qu'au diagnostic.

Exemples d'affirmations d'indications thérapeutiques :

- Traitement symptomatique de maladie d'Alzheimer légère à modérée.
- Une substance active X 40 mg est indiquée pour la prévention des nausées et vomissements post-opératoires (NVPO) chez les adultes.

Les indications thérapeutiques doivent être indiquées avec clarté et concision dans le résumé des caractéristiques du produit (RCP) obligatoire pour chaque médicament dans l'UE.